

"Trois fais mart, enterré et ressuscité par la grâce de Dieu"

François de Civille

# LA GAZETTE de BOIS-HEROULT

Bulletin Trimestriel - N°8 Janvier 2003

## Editorial



### LA CITE DU CHEVAL

#### AVIS

**La Cité du cheval et l'hippodrome de Mauquenchy va maintenant devenir réalité. Les travaux de construction de l'hippodrome vont débuter au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2003. L'ouverture de l'hippodrome est prévue en 2004.**

**La création de cette Cité du cheval et de l'hippodrome entraînera une augmentation certaine de la circulation sur la route départementale de Buchy à Forges-les-Eaux.**

**Il a été soumis aux maires des communes concernées, un projet de création de grand carrefour, en haut de la côte du Mont Halbout, c'est-à-dire, à la pointe nord du Mont-Rouvel, à l'emplacement du petit calvaire.**

**Ce carrefour giratoire, d'un rayon de 20 mètres, entraînera un léger nouveau tracé de la route départementale.**

**Les plans peuvent être consultés en Mairie**

Edouard de Lamaze  
Maire

## Vœux

Nous nous sommes réunis le 12 janvier dernier, à l'occasion des vœux, à la salle communale. Nous étions nombreux autour du verre organisé par le Comité des fêtes.

A cette occasion, j'ai voulu vous adresser mes meilleurs vœux pour vous et votre famille. Mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite professionnelle.

J'ai tenu également à saluer l'arrivée de nos nouveaux habitants : Monsieur et Madame Foulon en centre bourg, Monsieur et Madame Dailleux et Monsieur et Madame Lévassier au chemin des écuries, ainsi que Monsieur et Madame Carbonnier au hameau de la Quesne.



Au cours de l'année 2002, nous avons réalisé à Bois-Héroult, l'amélioration de l'éclairage public avec mise en terre des lignes, depuis la Croix de La Mission jusqu'à l'église. Nous projetons en 2003 de réaliser une tranche supplémentaire jusqu'au carrefour de la route de la Quesne. J'essaierai d'étendre plus ou moins ces tranches pour atteindre le plus possible l'entrée du chemin des écuries.

Par ailleurs, nous avons réalisé de gros travaux sur l'église principalement sur la toiture. Au cours de l'année 2003, j'entends terminer les travaux qui concerne le pignon Est avec la réparation de la rosace, l'ensemble des joints extérieurs, et la réfection des menuiseries intérieures. Les vitraux de l'église sont aussi très abîmés, je ferai donc procéder à leur démontage pour réparation.

Nous avons connu également un grave sinistre au cours de ces derniers mois : d'impor-

tantes odeurs nauséabondes remontaient de la fosse septique des locaux communaux. Ces désordres provenaient de mal-façons des travaux réalisés en 1990.

J'ai décidé de saisir le Tribunal de Grande Instance de Rouen, afin d'obtenir la désignation d'un expert qui vient de déposer son rapport pour conclure à la responsabilité des intervenants de l'époque et ce, contrairement à l'avis de l'assurance. Nous serons donc en mesure d'être indemnisés et pourrons procéder à la réfection des lieux.

Je vous confirme, en outre, que le Syndicat des bassins versants du Crevon et de l'Andelle, a accepté de prendre en charge la réfection de la route de la Quesne, depuis le plateau de la Quesne, jusqu'à l'autre coté de la vallée, près du centre bourg. Il s'agit d'un grand chantier qui débutera en mai et pour lequel il a fallu avoir de la patience et de la persévérance...

Nous avons connu, cette année écoulée, quelques difficultés avec nos services communaux (ordures ménagères, eaux...) organisés par les syndicats intercommunaux. J'entends trouver, au cours de l'année, et pour l'avenir, des solutions durables et plus économiques.



En 2003, nous élaborerons le plan local d'urbanisme, sur lequel je compte consulter à plusieurs reprises la population de Bois-Héroult. Il s'agit effectivement d'une étape importante dans la démarche communale. J'entends le faire avec le maximum de concertation, tout au long de l'année.

Dans cette attente, je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2003.

E.L.

## Comité des Fêtes

### Beujolais nouveau

Le "Beujolais Nouveau" est arrivé dans notre commune.

Pour fêter cet événement, le Comité des Fêtes organisait le 23 novembre sa 8<sup>ème</sup> soirée. Il nous faudrait pouvoir louer de la surface, car pour un succès, c'est un succès ! Nous n'étions pas moins de 98 personnes et nous avons refusé des réservations. Il est vrai que pour l'ambiance et le couvert, tous les ingrédients sont réunis. Le thème est porteur de festivités et, malgré la pensée de certaines personnes dans la commune, il n'y a pas de "viande saoule".



Après le traditionnel communard et sa saucisse sèche, un immense buffet est à la disposition des convives qui lui font un

grand honneur, pour le plaisir aussi des organisateurs.



Entre le Saint-Marcellin et le dessert, les esprits s'avivent car c'est le moment du Grand Jeu des questions *Le Beaujolais et le Lyonnais* pour gagner des repas à "L'auberge Bucheoise". Ceux qui ne sont jamais venus ne peuvent connaître le sérieux de ce moment. Après 5 questions pour les femmes sur la cuisine, 5 pour les hommes sur le vin et 5 communes sur les généralités, le résultat, toujours étonnant, est proclamé, et cette année le repas pour la gent féminine est remporté par Séverine Leseigneur, et pour la gent masculine par Daniel Lucas.

C'est vers 1h00, après un bon café, que nous nous sommes séparés dans la sagesse.

### Voeux et calendrier

Les membres du Comité des Fêtes vous présentent

*Leurs Meilleurs Voeux pour l'Année 2003.*

Veillez trouver ci-dessous le calendrier des manifestations prévues pour cette année :

- 12 janvier : Galette des Rois
- 29 mars : Choucroute
- 11 mai : Repas des Anciens
- 24 mai : Fête des Mères
- 22 juin : Fête de la Musique
- 13 juillet : Retraite aux Flambeaux
- 7 septembre : Fête Patronale
- 22 novembre : Beaujolais Nouveau

D.C

## C.C.A.S

### Téléthon

Cette année encore, le mois de décembre a tenu ses promesses pour le déroulement du Téléthon. En effet, en ce 7<sup>ème</sup> jour du mois, il faisait froid mais sec. C'est donc bien couverts que les soixantes cyclistes (*notre photo*) sont arrivés à la Mairie. Certains en ont profité pour se réchauffer, en buvant un café dans la salle des fêtes, avant de reprendre la route dans le canton. Puis sont arrivés les marcheurs qui venaient de Bosc-Roger-sur-Buchy. Ils ont aussi eut droit à leur pause-café, avant de reprendre la route pour revenir vers la Gaminerie via le Chemin du Four à Chaux.



Quant à la permanence qui s'est tenue à la mairie, elle a permis de recueillir 90 Euros, soit environ 30 Euros de moins qu'en 2001. Merci aux donateurs de soutenir la recherche.

R.C

### Noël des Anciens



Noël était avancé de quelques jours pour les anciens de notre commune. En effet, c'est le 18 décembre que le C.C.A.S avait organisé sa traditionnelle après-midi destinée aux anciens. Bon nombre d'entre eux s'étaient donc retrouvés dans la salle des fêtes, afin de

"taper le carton" et de s'affronter au Scrabble. Après s'être divertis pendant environ deux heures, ils se sont rassasiés avec un chocolat chaud et des gâteaux "faits maison" par les membres du C.C.A.S.



Tout ceci s'est soldé par la distribution des colis de Noël, afin que la fête se prolonge à la maison...

R.C

## Avis à la population



Collecte des  
Ordures Ménagères

Janvier : 7 - 21  
Février : 4 - 18  
Mars : 4 - 18  
Avril : 1 - 15 - 29  
Mai : 13 - 27  
Juin : 3 - 11 - 17 - 24  
Juillet : 1 - 8 - 16 - 22 - 29  
Août : 5 - 12 - 19 - 26  
Septembre : 2 - 9 - 16 - 23 - 30  
Octobre : 14 - 28  
Novembre : 12 - 25  
Décembre : 9 - 23  
Janvier 04 : 6 - 20

## Courrier des lecteurs



Si vous souhaitez réagir à notre bulletin dans le cadre de la commune, vos articles seront les bienvenus, dans la limite de la place disponible (pas de photo).

## Anciens Combattants



Le 11 novembre, le village s'est réuni afin de commémorer l'Armistice de la Première Guerre Mondiale. Après avoir cheminé depuis la mairie jusqu'au Monument aux Morts derrière notre porte-drapeau, André Periers, les gerbes ont été déposées par M. le Maire et par le Président des Anciens Combattants, Gilbert Carpentier. S'en est suivi la citation aux morts, le discours officiel, puis vint la minute de silence et la sonnerie aux morts, avant de se terminer par la Marseillaise.

Tout le monde s'est ensuite retrouvé dans la salle des fêtes pour prendre le verre de l'amitié.

De plus, une gerbe commémorative a également été déposée à la stèle située au Mont-Rouvel.

R.C.

## Projets communaux



L'abribus avait l'air d'être terminé, mais en fait, il restait encore quelque chose à y faire : finir le sol. Michel Tugot-Doris et Christian Dailleux ont profité des vacances de la Toussaint pour poser la tomette qui était anciennement dans la Mairie et donner ainsi la touche finale à notre abribus, qui sert bien en cette période de l'année.

R.C.

## Le saviez-vous ?



### La Saint-Valentin

**Le 14 février** : La Saint-Valentin est la fête des amoureux. Une légende veut que les oiseaux se fiancent ce jour-là et se marient à la saint-Joseph (19 mars).

**Le Valentinage** : Apparue en Grande-Bretagne et attestée dès 1381 par le poète Geoffrey Chaucer, la mode du valentinage s'est d'abord répandue dans l'aristocratie. Un jeune homme était associé à une jeune fille, la première rencontrée ce jour-là ou celle désignée par tirage au sort : les "amoureux" étaient liés par des obligations mutuelles, pour la journée ou pour l'année.

Charles d'Orléans fit connaître l'usage anglais en 1450 à la cour de France et Othon de Grandson à la cour de Savoie.

L'usage de manifester son amour, ou son amitié, ce jour-là, persiste surtout aux Etats-Unis. Depuis la Seconde Guerre Mondiale, la mode a conquis l'Europe.

**Saint-Valentin** : Il n'y aurait aucun lien entre la fête et le saint du jour, évêque italien martyr du III<sup>ème</sup> siècle, sauf le nom (*valere*, en latin, être fort).

F.B.

# Conseil Municipal

## Compte-rendu du 29 novembre

### Eglise

Après avoir entendu l'analyse des comptes établis par M. de Fournas, commissaire aux comptes, le Conseil Municipal décide de terminer les travaux de l'église en une seule tranche, afin de ne pas perdre les subventions obtenues.

Les devis établis par M. Mirc sont retenus.

Le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès du Conseil Général, Service du Patrimoine Historique.

### Permis de construire

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la demande de permis de construire de Monsieur et Madame Nicolas Tribouillard sous réserves que :

- la toiture soit de préférence en ardoise
- les appuis de fenêtre soient en brique
- la haie soit conservée
- la barrière soit en bois
- la teinte extérieure soit beige (ton sable)

et ce, en raison de la protection du site et du style de l'habitat.

### Certificat d'urbanisme

- Une demande de certificat d'urbanisme a été demandée concernant la propriété des conjoints Duval, au Mont-Rouvel, pour la restauration du bâtiment en habitation.

Vu l'article 111-2 du Code de l'Urbanisme, le Conseil Municipal donne un avis défavorable, en raison du maintien de la vocation initiale de ce bâtiment annexe se trouvant en arrière de la route et de l'urbanisation existante ; de la difficulté d'accès ; de la référence faite au refus de M. le Préfet à la demande de certificat d'urbanisme concernant la propriété de Roger Carpentier ; de la vocation des espaces environnants.

- Concernant la propriété du consort Delamare à la Quesne, M. le Maire indique que Micheline Resse, fille de M. Delamare lui a fait part de son absence d'accord sur la division de la propriété.

M. le Maire est chargé d'intervenir auprès du notaire pour avoir confirmation de la position de l'ensemble des héritiers.

### Employé communal

Liste des travaux à réaliser par Daniel Fournier :

- replanter la haie à coté des conteneurs
- planter des troènes à coté de la halle
- niveler la dalle
- réparer le barrage de l'école du coté de la propriété de Marie-France Bourdet
- peindre la porte de la chapelle couleur "brou de noix" à l'intérieur et "sang de bœuf" à l'extérieur
- cirer le parquet dans la chapelle
- peindre l'intérieur de la halle
- réparer le panneau de Bois-Hérault

### Ecole

L'entreprise Caron sera contactée pour établir un diagnostic électrique, afin de connecter le 2<sup>ème</sup> ordinateur.

M. le Maire indique qu'il est nécessaire de commencer l'étude de la construction d'une cantine, la situation actuelle n'étant pas satisfaisante.

### Eclairage public

Il est demandé à l'entreprise Dion d'intervenir à nouveau sur l'éclairage public à coté de Madame Préaux. En effet, l'entreprise Dion est intervenue, mais l'éclairage n'a fonctionné que deux jours.

### Divers

Un rendez-vous avec Brigitte Langlois, maire de Catenay et Xavier Prévotat, chargé d'études au Comité d'Expansion

Economique de la Seine-Maritime, aura lieu le 6 décembre à 17h30.

Une nouvelle réunion d'expertise aura lieu le 9 décembre à 10h00 pour les travaux du préau.

La commune de Bois-Hérault réalisera, comme les autres années (et toujours sous la direction de Florence Bertin), un char pour la fête de la Pentecôte à Buchy les 8 et 9 juin prochains.

Le Syndicat d'Initiative des 3 vallées a demandé son classement en Office de Tourisme une étoile. Le Syndicat répond actuellement à toutes les conditions requises pour obtenir ce classement, le seul point restant à formaliser étant la signature d'une convention d'objectifs avec les communes du secteur géographique à desservir.

Le Conseil Municipal décide de réétudier cette requête à la prochaine réunion, afin que la commune obtienne plus de renseignements.

R.C.

## Informations Générales

### Accueil

M. et Mme Christian Dailleux font leur retour dans la commune, Chemin des Ecoreuils.

M. et Mme Philippe Masquelier ont emménagé à La Quesne.

M. et Mme Carbonnier sont également arrivés à la Quesne.

### Téléphones utiles

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmes : 17

Ambulance Bucheoise : 02.35.34.42.05

Ambulance Hébert : 02.35.34.43.79

Centre anti-poisons : 02.35.88.44.00

Médecins

Marc Baril : 02.35.34.41.41

Philippe Duret : 02.35.34.09.36

M-C Monnoye : 02.35.34.09.36

Vétérinaires

Jean-Claude Tartarin : 02.35.34.40.06

François Thomas : 02.35.34.40.06

Pharmacie

Y. Qureshi Bellec : 02.35.34.40.41

### Agenda

12 janvier 15h30 : Galette des rois

29 mars 20h30 : Choucroute

Poubelles : 7 - 21 janvier

4 - 18 février

4 - 18 mars

### Ouvertures de la Mairie

Mardi : 09h30 - 18h30

Jeudi : 14h00 - 18h30

Permanence des Adjoints

Mardi : 14h00 - 16h00

Permanence du Maire

Samedi matin sur rendez-vous

Téléphone : 02.35.34.44.37

Fax : 02.35.34.29.47

E-mail : mairie.boisheroult@wanadoo.fr